



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GUIDE POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

Formaliser une Stratégie de réussite en 4^e et en 3^e

JUIN 2025

Sommaire

Introduction	3
Partie I - Une stratégie de réussite en 4^e et en 3^e pour faire progresser tous les élèves	4
1. Les compétences fondamentales au cœur de la « Stratégie de réussite »	4
2. Un accompagnement de tous les élèves de 4 ^e et de 3 ^e à un moment décisif de leur parcours	6
3. Une stratégie fondée sur l'expertise des équipes et la continuité des actions engagées	7
4. Une continuité incarnée par la liaison collège – lycée.....	8
5. Une dynamique collective portée par l'équipe de direction, en lien étroit avec les corps d'inspection.....	9
Partie II - Une démarche collective pour répondre aux besoins des élèves	10
1. Établir un état des lieux et identifier les besoins des élèves de 4 ^e et de 3 ^e	11
2. Mobiliser les ressources et les leviers existants	14
3. Élaborer un plan d'action cohérent et formalisé	16
4. Mettre en œuvre, suivre et ajuster la stratégie	16
Annexes	18

Introduction

Les années de 4^e et de 3^e marquent un tournant décisif dans la scolarité au collège. Elles exigent des élèves à la fois une consolidation des acquis, une montée en autonomie et une capacité à se projeter vers leur orientation future. Si pour tous les élèves se joue l’affirmation de soi, pour certains, ces niveaux cristallisent des fragilités antérieures et peuvent amorcer un décrochage progressif.

Si plus de 93 %¹ des collégiens déclarent se sentir « bien » ou « tout à fait bien » dans leur établissement scolaire, différentes études mettent en évidence des points de vigilance à ce stade de la scolarité : l’intérêt des élèves pour les apprentissages tend à diminuer progressivement entre la 6^e (87 %) et la 4^e-3^e (environ 70 %). De même, le sentiment d’être encouragé par les enseignants décroît sensiblement (de 81 % en 6^e à 66 % en 3^e), tandis que le stress lié au travail scolaire augmente, particulièrement en classe de 3^e. Par ailleurs, les exigences accrues en matière de compétences rédactionnelles et mathématiques représentent souvent un défi supplémentaire, notamment pour les élèves les plus fragiles.

La prise en charge de ces difficultés scolaires se joue d’abord au sein même de la classe et dans le cadre ordinaire des apprentissages. C’est au quotidien, dans les gestes professionnels des enseignants, dans les choix pédagogiques de stratégies efficaces et dans les modalités d’évaluation que se construit prioritairement la réussite des élèves. Les dispositifs complémentaires, souvent externes à la classe, ne peuvent être pleinement pertinents que s’ils viennent renforcer ce travail pédagogique quotidien.

La « Stratégie de réussite 4^e-3^e » vise à répondre à ces enjeux en proposant un accompagnement pédagogique renforcé, conformément au décret n° 2025-315 du 4 avril 2025, qui confie aux établissements la responsabilité d’adapter les modalités d’accompagnement aux besoins des élèves.

Ce guide vise à susciter le travail collectif des professeurs pour bâtir une stratégie de réussite pour les élèves de 4^e et de 3^e. Il fournit un cadre, des repères et des outils pour aider les équipes à construire localement une stratégie cohérente et ambitieuse, centrée sur la réussite de chaque élève. Il est organisé en deux parties :

- **la première partie** en pose les fondements : elle précise les finalités, les enjeux et les principes de la « Stratégie de réussite 4^e-3^e » ;
- **la seconde partie** propose une méthode pour piloter localement cette stratégie, en mobilisant le collectif éducatif dans une logique de projet, adaptée aux contextes et aux ressources de chaque établissement.

1. « En 2021-2022, 93 % des collégiens déclarent se sentir “ bien ” ou “ tout à fait bien ” dans leur établissement scolaire. La très grande majorité des élèves entretient de bonnes relations dans le cadre scolaire, que ce soit avec les autres élèves, les enseignants et les autres adultes du collège. De manière générale, les collégiens ont une bonne opinion sur l’apprentissage et son contenu. Le sentiment de sécurité au collège est élevé dans son enceinte, mais moindre à ses alentours, notamment chez les filles et les élèves de sixième. » DEPP, *Note d’Information* n° 23.07, mars 2023.

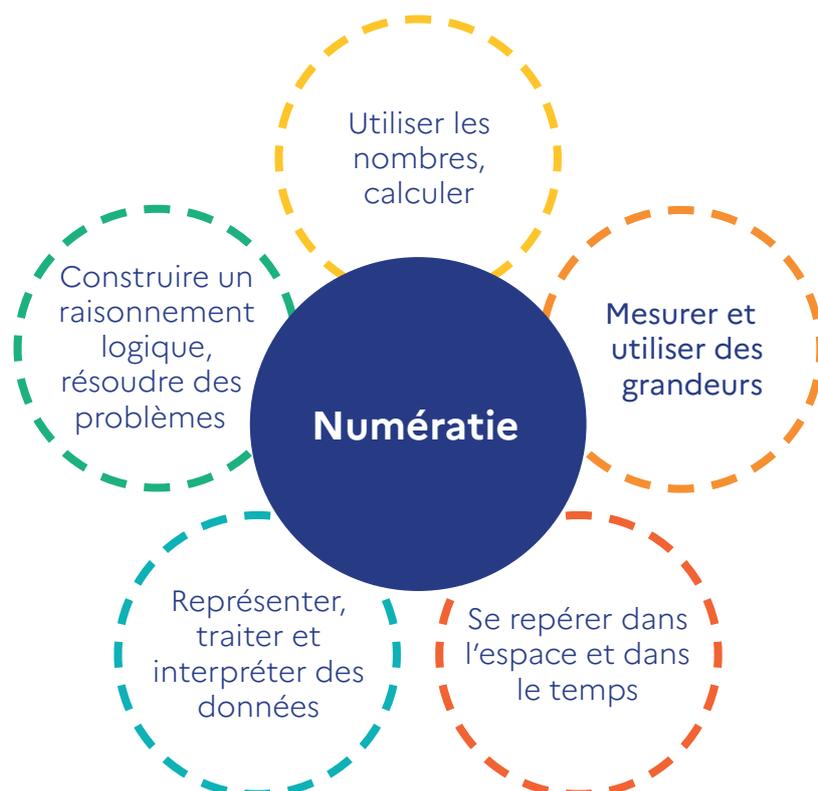
Partie I - Une stratégie de réussite en 4^e et en 3^e pour faire progresser tous les élèves

1. Les compétences fondamentales au cœur de la « Stratégie de réussite »

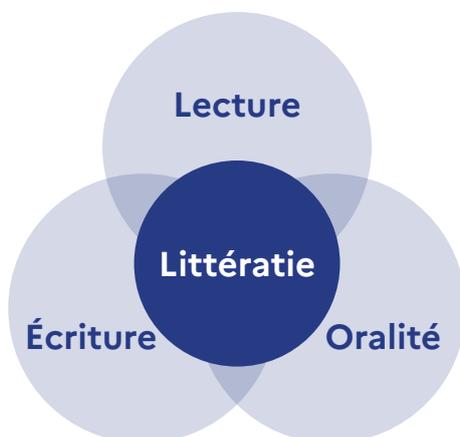
La « Stratégie de réussite en 4^e et 3^e » vise en priorité l'acquisition des compétences fondamentales identifiées comme structurantes pour la poursuite d'un parcours scolaire ambitieux. À l'œuvre dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ces compétences, en littératie, en numératie et psychosociales (CPS), forment une culture commune et font l'objet d'une attention renouvelée dans les évaluations nationales et internationales.

En mathématiques, les évaluations internationales comme PISA ou TIMSS insistent sur la capacité à mobiliser des savoirs pour résoudre des problèmes en contexte, justifier un raisonnement, faire preuve de rigueur et de logique, et s'engager dans des tâches complexes :

- PISA évalue l'aptitude des élèves à raisonner de façon mathématique et à formuler, à employer et à interpréter les mathématiques pour résoudre des problèmes dans un éventail de contextes du monde réel.
- L'enquête TIMSS évalue la capacité à choisir et à exécuter des procédures, à appliquer des connaissances pour résoudre des problèmes, à faire des déductions logiques et à justifier une affirmation. Les contextes de résolution de problèmes peuvent aller de scénarios simples à des scénarios plus complexes, comme dans les tâches d'investigation.



En littératie, les attentes ne se limitent pas à la compréhension, mais visent la capacité à s'approprier des textes pour agir, réfléchir et s'exprimer. PISA évalue la capacité des élèves à mobiliser leurs acquis scolaires en compréhension de l'écrit dans des situations proches de la vie quotidienne. La compréhension de l'écrit est entendue comme le fait de comprendre, utiliser, évaluer des textes, réfléchir à leur sujet et se les approprier pour atteindre un objectif, développer ses connaissances et ses capacités ainsi que participer à la vie en société.



Ces compétences font consensus au sein de la recherche car elles sont déterminantes pour la réussite des élèves au collège et pour la préparation à la suite de leur parcours scolaire. Toutes les disciplines y concourent, et la « Stratégie de réussite 4^e et 3^e » leur donne une place centrale, en cohérence avec les résultats issus des évaluations nationales.

1.1. Travailler les compétences fondamentales dans toutes les disciplines

La consolidation des compétences fondamentales, notamment en français et en mathématiques, ne saurait relever des seules disciplines concernées : elle engage l'ensemble des professeurs. Tous les enseignements peuvent contribuer à renforcer les capacités d'expression écrite et orale, à structurer la pensée, à automatiser des procédures ou à mobiliser des raisonnements logiques.

L'écriture, compétence essentielle à la réussite de tous les élèves, doit faire l'objet d'une attention soutenue dans toutes les disciplines. Il s'agit d'accompagner les élèves dans la construction de textes structurés, la maîtrise des règles orthographiques et syntaxiques, le développement d'un lexique précis et l'organisation claire de leurs idées. Ces exigences doivent être intégrées dans les travaux écrits en histoire-géographie, en sciences ou en technologie, comme autant d'occasions de consolider des compétences transversales.

De même, encourager la gestion des données, la pratique du calcul ou la représentation graphique dans différents contextes disciplinaires permet d'ancrer les automatismes et la résolution de problèmes dans des situations concrètes.

Pour accompagner cette ambition, les professeurs peuvent s'appuyer sur les ressources² disponibles sur éduscol et sur les pratiques pédagogiques les plus efficaces identifiées par la recherche : explicitation des objectifs, progression et trace écrite structurées, entraînement régulier, mobilisation des acquis antérieurs, évaluation formative.

2. Page éduscol [Accompagner les élèves en mathématiques en 4e-3e et 2de](#)

La mise en place d'une « Stratégie de réussite en 4^e et en 3^e » a précisément pour objectif de structurer et de renforcer ces démarches à l'échelle de l'équipe pédagogique, en ciblant collectivement les compétences fondamentales à développer, les priorités à fixer selon les besoins des élèves, et les pratiques à partager pour garantir leur acquisition. Cette coordination pédagogique, construite sur des objectifs communs, est une condition essentielle de la réussite de tous.

1.2. Appuyer la stratégie de réussite sur une évaluation continue et partagée

Pour que ces efforts aient un réel impact, ils doivent s'inscrire dans une stratégie de réussite cohérente, qui articule travail disciplinaire, accompagnement ciblé et évaluation régulière des acquis. L'évaluation, en tant que levier de progression, joue ici un rôle structurant : elle permet de repérer les réussites, d'identifier les fragilités et d'ajuster les démarches pédagogiques au plus près des besoins des élèves. Construire une culture commune de l'évaluation, explicite dans ses objectifs et partagée dans ses outils, constitue ainsi un pilier central de la « Stratégie de réussite en 4^e et en 3^e ».

2. Un accompagnement de tous les élèves de 4^e et de 3^e à un moment décisif de leur parcours

Les classes de 4^e et de 3^e s'inscrivent dans la continuité des dispositifs mis en place en début de collège, tels que Devoirs faits obligatoire en 6^e et les groupes de besoins mis en place en français et en mathématiques en 6^e et en 5^e. À l'entrée en 4^e, les élèves retrouvent dans ces disciplines un fonctionnement plus classique, au sein de classes entières, dans un cadre moins différencié. Ce changement peut représenter un point de vigilance, en particulier pour les élèves ayant bénéficié jusque-là d'un accompagnement plus individualisé.

La « Stratégie de réussite 4^e-3^e » vise précisément à répondre à ces enjeux en structurant son action autour de trois finalités complémentaires :

- réussir scolairement : consolider les acquis disciplinaires, progresser dans les apprentissages, obtenir le DNB ;
- développer son autonomie et son pouvoir d'agir : acquérir des méthodes de travail, renforcer sa motivation, s'engagent dans les apprentissages ;
- s'orienter avec confiance : construire un projet personnel, choisir sa voie, accéder à une formation adaptée à ses aspirations.

Focus – Adolescence, santé mentale et apprentissages : des enjeux à mieux appréhender

Les années de 4^e et de 3^e correspondent à une période sensible du développement physique, psychologique et émotionnel des élèves. Transformations physiques, sociales et cognitives, sensibilité accrue aux interactions et aux émotions : autant de facteurs pouvant fragiliser certains adolescents, notamment après la période du COVID.

Prendre en compte ces dimensions constitue un levier majeur pour sécuriser les apprentissages et prévenir les risques psychosociaux. En intégrant ces aspects psychologiques, les personnels d'enseignement et d'éducation, en lien avec leurs familles, peuvent mieux accompagner et soutenir les collégiens dans leur parcours de réussite scolaire.³ Développer le sentiment d'appartenance au sein du collectif est une des pistes pour accroître le sentiment de sécurité et favoriser l'engagement individuel dans les activités.

La formation des équipes pédagogiques sur ces sujets est essentielle.

3. Page éducol [Agir pour favoriser la santé mentale et le bien-être des élèves](#)

3. Une stratégie fondée sur l'expertise des équipes et la continuité des actions engagées

La Stratégie de réussite en 4^e et en 3^e s'appuie sur une dynamique déjà à l'œuvre dans les établissements. De nombreuses équipes ont su mettre en place des leviers pertinents, adaptés aux besoins des élèves : accompagnement personnalisé, tutorat, co-intervention, groupes de besoins, pédagogie de projet, heures de soutien renforcé...

Chaque levier repose sur un diagnostic local et répond à un besoin clairement identifié. Il ne s'agit donc pas de repartir de zéro, mais de valoriser et structurer l'existant dans un cadre collectif lisible et cohérent.

Les dispositifs hors classe (groupes de soutien, tutorat...) jouent un rôle utile dès lors qu'ils répondent à un besoin ciblé et si les effets sur les élèves sont évalués. Mais la stratégie ne peut reposer exclusivement sur eux : la prise en charge de la difficulté scolaire commence d'abord dans la classe, dans le cadre ordinaire des apprentissages.

Cela suppose de s'appuyer pleinement sur l'expertise des professeurs dans leurs disciplines. Le travail pédagogique quotidien constitue le levier premier pour faire progresser tous les élèves : grâce aux progressions – du simple au complexe, aux supports, aux consignes, à la clarté des explications, au travail sous la supervision du professeur, aux formes d'évaluation, aux feedbacks. Ce travail d'équipe offre un démultiplicateur de l'action de chacun.

Focus – L'absentéisme au collège⁴

Intégrer cette problématique dans les stratégies de pilotage des établissements, en lien avec les partenaires éducatifs et sociaux, apparaît ainsi comme une priorité pour favoriser la réussite de tous les collégiens, en particulier les plus vulnérables.

Au cours de l'année 2023-2024, le taux d'absentéisme des collégiens s'élève à 5 %, selon le critère de quatre demi-journées d'absence non justifiée par mois. Une absence est considérée comme non justifiée soit parce qu'aucun motif d'excuse n'a été fourni, soit parce que le motif donné est considéré comme non légitime par l'établissement. Ce taux qui augmente sensiblement en fin d'année concerne plus particulièrement les établissements relevant de l'éducation prioritaire. Les données observées mettent en évidence un lien étroit entre le contexte local des établissements et les taux d'absentéisme. En effet, les collèges qui concentrent le plus de difficultés sociales et scolaires – notamment ceux situés en éducation prioritaire ou présentant un indice de position sociale (IPS) faible – enregistrent une proportion significativement plus élevée d'élèves absents. La lutte contre l'absentéisme s'inscrit au cœur de la prévention du décrochage scolaire. Les équipes éducatives, en lien étroit avec les familles, sont invitées à concevoir une stratégie de réponse qui est à la fois d'ordre administratif (signalement aux familles et identification des problèmes) et d'ordre pédagogique (démarches spécifiques d'accompagnement, désignation d'un tuteur, intervention de spécialistes extérieurs le cas échéant...)

4. Note d'information DEPP n° 25-33, mai 2025

4. Une continuité incarnée par la liaison collège – lycée

Le passage du collège au lycée constitue une étape structurante dans le parcours des élèves. Il marque une montée en exigence, un changement de rythme et de cadre.

Pour assurer cette transition, il est essentiel de penser la continuité entre la fin du collège et le début du lycée. Pour cela, il convient que les équipes de collège et de lycée travaillent de concert pour s'accorder sur des objectifs communs, préparer les élèves au changement et créer des ponts entre les professeurs des deux niveaux.

Des leviers concrets peuvent être mobilisés :

- des temps de concertation entre les enseignants de collège et de lycée (en particulier autour des exigences disciplinaires, de l'évaluation, ou des méthodes de travail) ;
- la mutualisation de fiches méthodologiques ou d'outils de travail⁵ pour installer des repères communs ;
- des projets communs, permettant de donner du sens à la poursuite d'études et d'anticiper les attendus du lycée (ex. : découverte de spécialités, immersion ponctuelle...) ;
- un accueil spécifique en seconde, pour permettre aux élèves de mieux comprendre les attendus du lycée ;
- un accompagnement personnalisé, fondé sur les besoins repérés dès la 3^e.

Ces démarches contribuent à créer un parcours de formation fluide et lisible pour les élèves, tout en renforçant la cohésion des équipes pédagogiques autour d'un objectif partagé : assurer une réussite durable au-delà du collège.

Focus – Les enjeux d'une orientation équitable : lever les déterminismes et ouvrir les possibles

La politique d'orientation et d'affectation des élèves à l'issue de la classe de troisième constitue un levier majeur pour permettre à chacun de développer pleinement ses envies et ses talents. Elle nécessite une réflexion approfondie sur les biais : les mécanismes d'assignation sociale, territoriale et genrée influent sur les parcours scolaires. En témoigne une communication de l'IGÉSR qui montre, à partir des données d'une académie, que 70 % des filles obtenant une moyenne de 10/20 dans des communes urbaines et issues de milieux socialement favorisés accèdent à la seconde générale et technologique contre seulement 32 % des garçons qui obtiennent la même note, issus de communes rurales situées en milieux défavorisés. Cet exemple invite à documenter les décisions du conseil de classe sur plusieurs années avec un suivi de cohortes et à travailler ensemble pour éviter des biais néfastes.

Le pilotage de l'équipe de direction est essentiel : formation ciblée des professeurs principaux, renforcement du travail en équipe qui induit la mutualisation des approches et le partage des informations entre les professeurs. Enfin le conseil de classe, instance décisionnelle et pédagogique, doit jouer un rôle crucial dans cette démarche en devenant un lieu d'analyse constructive et d'élaboration collective des parcours des élèves.

5. [Un exemple de liaison collège-lycée : les fiches méthodes](#) sur le site SVT de l'académie de Versailles

5. Une dynamique collective portée par l'équipe de direction, en lien étroit avec les corps d'inspection

La « Stratégie de réussite en 4^e et en 3^e » repose sur un principe central : faire confiance à l'expertise pédagogique des équipes. Ce sont elles qui, au quotidien, permettent la progression et la réussite de chaque élève, grâce à des gestes professionnels ajustés, leurs choix pédagogiques et leur engagement collectif.

Le chef d'établissement impulse et structure la démarche. Il fédère les équipes, mobilise les ressources humaines et pédagogiques, et inscrit la stratégie dans une trajectoire cohérente portée par le projet d'établissement. C'est à lui qu'il revient de créer les conditions d'un travail collectif, en s'appuyant sur les conseils pédagogiques, les instances internes, mais aussi sur les partenaires externes (lycées du bassin, associations...).

Les corps d'inspection jouent un rôle essentiel dans cette dynamique collective et stratégique :

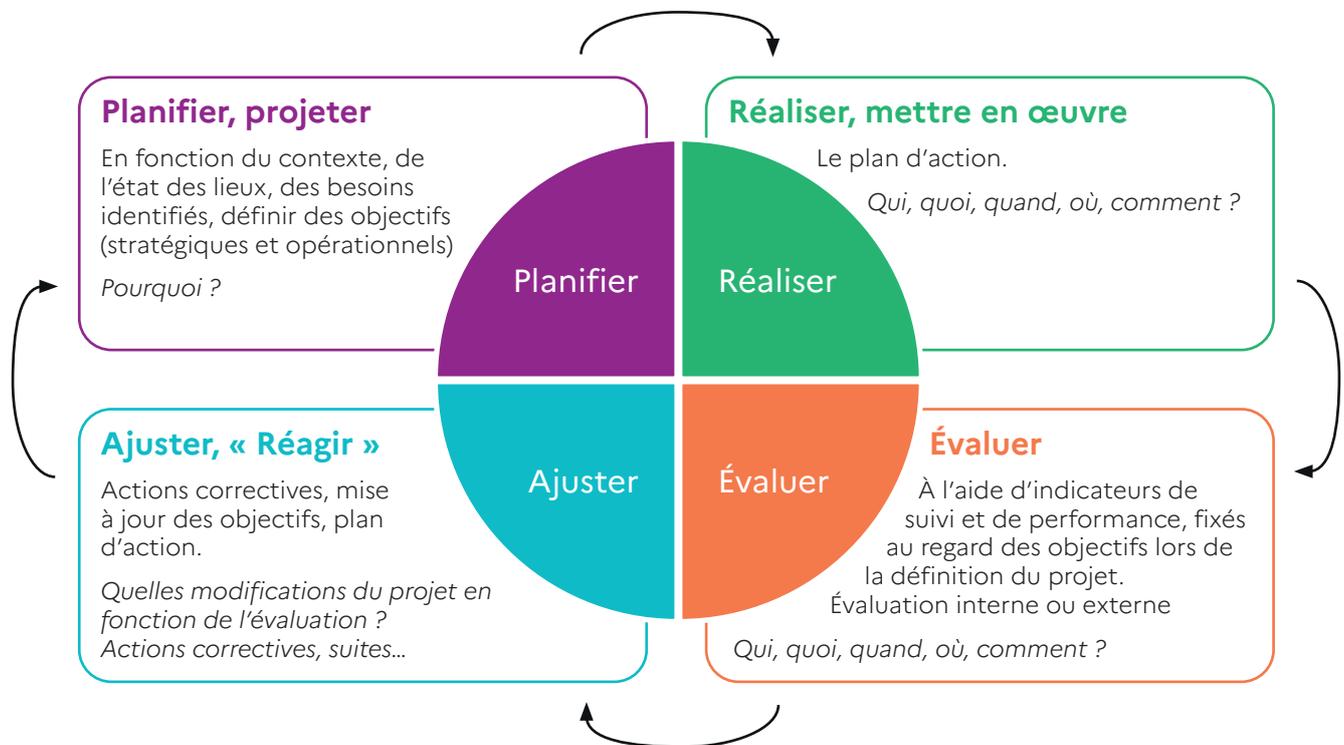
- les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) appuient le pilotage pédagogique, notamment en accompagnant l'analyse des données, le repérage des besoins, et la définition des priorités d'action ;
- les IA-IPR disciplinaires accompagnent l'évolution des pratiques pédagogiques dans les disciplines, soutiennent la différenciation et contribuent à la structuration des plans de formation ;
- les IA-IPR établissement et vie scolaire et les IA-IPR référents d'établissement sont des interlocuteurs directs des équipes de direction, apportant un appui personnalisé à la conception, à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie de réussite ;
- les IA-IPR référents de réseaux assurent une vision plus large, à l'échelle du territoire, permettant de repérer les dynamiques collectives, les points d'appui académiques et les mutualisations possibles.

Ces acteurs fondent leur action sur les différentes données disponibles (évaluations nationales de 4^e, résultats au DNB, tests de positionnement de 2^{de}...)

Partie II - Une démarche collective pour répondre aux besoins des élèves

Formaliser une stratégie de réussite en 4^e et en 3^e, c'est permettre à chaque établissement de rendre visibles ses priorités : partager un constat, définir une stratégie, aligner ses actions et impliquer les équipes autour d'un objectif commun. Il ne s'agit ni de dupliquer ni de juxtaposer des dispositifs préconçus, mais bien de s'appuyer sur une démarche collective et structurée, construite à partir des réalités locales des établissements.

Pensée comme un processus progressif, elle repose sur des étapes essentielles qui vont du diagnostic à l'ajustement, en passant par la mobilisation des ressources et la mise en œuvre concertée des actions.



Source : [éduscol](https://www.eduscol.education.fr/)

1. Établir un état des lieux et identifier les besoins des élèves de 4^e et de 3^e

Une stratégie de réussite efficace repose d'abord sur une connaissance fine du contexte de l'établissement et des besoins des élèves, en particulier dans les niveaux de 4^e et de 3^e. Cela suppose un état des lieux global du fonctionnement de l'établissement, croisé avec une analyse pédagogique approfondie, pour faire émerger des axes de travail clairs, partagés par les équipes.

1.1. Un diagnostic global à l'échelle de l'établissement

Pour comprendre les enjeux et les besoins, le point de départ est de construire une lecture partagée de la réalité de l'établissement, à partir de plusieurs sources complémentaires :

- les résultats aux évaluations nationales (6^e, 4^e et 5^e le cas échéant), en intégrant les écarts filles/garçons ;
- les résultats au DNB, et leur évolution dans le temps en tenant compte des écarts éventuels entre les notes obtenues dans le cadre du contrôle continu et celles obtenues aux épreuves terminales ;
- les données sur les parcours d'orientation post-3^e, notamment via l'outil Archipel ;
- l'enquête de climat scolaire et les indicateurs de vie scolaire ;
- le repérage des élèves en risque de décrochage, dès la fin de 5^e ;
- les dispositifs pédagogiques et éducatifs déjà en place, leur efficacité perçue, leur stabilité ;
- les éléments issus de l'autoévaluation ou d'une évaluation externe de l'établissement ;
- le projet d'établissement et les priorités fixées localement.

Cette analyse est à partager collectivement dans les instances de l'établissement (conseil pédagogique, conseils d'enseignement, conseil d'administration, conseil de la vie collégienne, etc.), afin de faire émerger un diagnostic stratégique commun à l'ensemble des équipes⁶.

Pour structurer cette réflexion, les équipes peuvent mobiliser une matrice comme la « FFOM », permettant de croiser Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces, à partir de leur connaissance du terrain. L'analyse FFOM présente l'avantage de synthétiser les forces et faiblesses d'un établissement au regard des opportunités et menaces générées par son environnement

6. Ressources complémentaires : IH2EF – [Projet d'établissement](#) ; [Conseil d'évaluation de l'école](#).

Exemple de questions pour faciliter la prise en main de l'outil FFOM, dans le cadre d'une analyse faite par une équipe pédagogique.

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les points forts de l'équipe éducative (compétences, stabilité, engagement) ? • Quelles sont les réussites pédagogiques récentes (résultats, projets innovants, évaluations) ? • Quelles ressources matérielles ou numériques sont performantes ou bien utilisées ? • Quels dispositifs ou partenariats internes sont particulièrement efficaces (ULIS, SEGPA, tutorat, etc.) ? • Quels éléments favorisent le climat scolaire (règlement intérieur, vie scolaire, encadrement, dispositifs...) ? • Comment les élèves s'impliquent-ils dans la vie de l'établissement ? • Quelles sont les pratiques de pilotage ou d'organisation qui donnent satisfaction ? • Quels sont les taux de satisfaction des élèves, parents, personnels ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles difficultés récurrentes rencontrent les équipes pédagogiques ou éducatives ? • Quelles lacunes identifie-t-on dans les apprentissages ou les résultats scolaires ? • Existe-t-il des tensions, un climat dégradé ou des problèmes de discipline ? • Y a-t-il des équipements ou infrastructures insuffisants ou obsolètes ? • Quelles sont les limites dans l'accompagnement des élèves à besoins particuliers ? • Quelles difficultés sont rencontrées dans la relation avec les familles ? • Quels obstacles freinent les projets ou leur mise en œuvre ? • Y a-t-il un manque de cohérence dans les pratiques pédagogiques ou éducatives ?
Externe	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les ressources du territoire à mobiliser (liaison collège-lycées, CIO, structures culturelles, sportives, sociales) ? • Quels partenariats extérieurs (collectivités, associations, entreprises) peuvent être renforcés ? • Existe-t-il des évolutions favorables dans le bassin de population (dynamisme, nouveaux arrivants) ? • Quelles initiatives d'établissements voisins peuvent inspirer des actions locales ? • Le numérique ou les innovations pédagogiques offrent-ils de nouvelles possibilités ? • Quelles politiques publiques ou dispositifs institutionnels peuvent être valorisés (ex : CNR Éducation, cité éducative, etc.) ? 	<p>Menaces/défis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les évolutions défavorables du contexte socio-économique local ? • Y a-t-il des tensions communautaires, sociales ou sécuritaires sur le territoire ? • L'établissement est-il confronté à une baisse des effectifs ou à un manque d'attractivité ? (Concurrence public/privé ?) • Quelles difficultés d'image ou de réputation impactent l'établissement ? • Quels risques sont liés à l'absentéisme, au décrochage ou au harcèlement ? • Le manque de stabilité des personnels pose-t-il problème ? • Y a-t-il une augmentation des publics d'élèves vulnérables ? • Des professeurs sont-ils réticents au changement, aux nouvelles réformes ?

1.2. Un diagnostic fin des besoins des élèves en 4^e et en 3^e

Il est essentiel d'affiner cette première analyse au plus près des élèves, en tenant compte des spécificités propres à chacun des deux niveaux. Les équipes disposent pour cela de plusieurs sources complémentaires :

- les résultats aux évaluations nationales (en début de 6^e, 5^e et 4^e), qui permettent de repérer des fragilités récurrentes dans certaines compétences clés ;
- les résultats au DNB et leur évolution sur plusieurs cohortes ;
- les parcours d'orientation post-3^e : affectations, écarts entre vœux et affectations, taux de poursuite d'études selon les filières ;
- les retours d'expérience d'anciens élèves, notamment sur leur adaptation au lycée ;
- les observations des enseignants, formulées individuellement ou en équipe, en conseil pédagogique ou en conseil de classe ;
- le cas échéant, des entretiens individuels avec les élèves, utiles pour affiner la compréhension de leurs besoins, de leur motivation ou de leurs difficultés.

Il est également nécessaire d'avoir une attention aux éventuels effets de rupture de cadre entre 5^e et 4^e, en particulier pour les élèves ayant bénéficié de groupes à effectifs réduits en 5^e, qui se retrouvent en classe entière avec un cadre moins différencié et des exigences accrues.

Enfin, il est important de bien différencier les objectifs propres à chacun des deux niveaux : si la 4^e vise principalement à consolider les acquis et à engager la projection vers l'avenir, la classe de 3^e ajoute à ces enjeux la préparation au DNB et une orientation qui conditionnera directement la poursuite d'études.

Focus – Prendre en compte les écarts entre filles et garçons dans le diagnostic

Les résultats aux évaluations nationales comme au DNB mettent régulièrement en évidence des écarts de performance entre filles et garçons, selon les domaines évalués. Ces différences, souvent sous-estimées dans les pratiques pédagogiques, doivent être prises en compte dans la stratégie de réussite.

En mathématiques, aux évaluations nationales de 6^e et de 4^e, les filles obtiennent en moyenne des résultats inférieurs à ceux des garçons, un écart qui demeure stable dans le temps et qui interroge sur les conditions d'enseignement et les représentations de genre dans cette discipline.

En français, les garçons sont globalement moins performants, notamment en compréhension de l'écrit et en maîtrise de l'expression écrite. Ces écarts peuvent s'accompagner de représentations genrées des disciplines, de la réussite ou de l'orientation, qui influencent l'engagement des élèves.

Pourquoi en tenir compte ?

- Pour adapter les pratiques pédagogiques (différenciation, encouragements, postures d'évaluation).
- Pour ajuster le ciblage des dispositifs d'accompagnement.
- Pour soutenir une orientation plus équilibrée, notamment en évitant les assignations implicites.

Pistes concrètes :

- croiser les résultats des évaluations nationales avec une analyse genrée des écarts ;
- repérer les biais d'engagement dans certaines tâches ou disciplines ;
- intégrer cette lecture dans les réflexions de conseil pédagogique, les conseils d'enseignement, les diagnostics et le pilotage local ;
- définir des actions concrètes et des cibles à atteindre partagées.

2. Mobiliser les ressources et les leviers existants

Chaque discipline est concernée : toutes participent à construire les compétences nécessaires à la réussite, et sont donc appelées à s'inscrire dans la « Stratégie de réussite en 4^e et en 3^e ».

Une fois les besoins identifiés, il s'agit de mobiliser les ressources disponibles pour y répondre efficacement :

- ressources humaines (enseignants, CPE, AED, GPDS, équipe médico-sociale, partenaires) ;
- moyens (DHG, dispositifs spécifiques, Pacte) ;
- leviers déjà expérimentés : groupes de besoins, tutorat, co-intervention, pédagogie de projet, etc.

Cette étape doit permettre de :

- valoriser ce qui fonctionne déjà dans l'établissement (notamment ce qui a été initié avec l'heure de soutien ou d'approfondissement et/ou les groupes en 6^e/5^e) ;
- analyser l'impact des dispositifs en place : répondent-ils réellement aux besoins ? sont-ils efficaces au regard des moyens engagés ?
- préparer les conditions d'un accompagnement cohérent : observer, partager des pratiques, créer la confiance et une culture commune de la prise en charge de la difficulté scolaire (par exemple mettre en place des FIL sur les gestes professionnels, etc.).

La réflexion doit aussi porter sur l'articulation entre 4^e et 3^e : comment préparer dès la 4^e les conditions d'une réussite en 3^e ? Les nouvelles modalités du DNB, avec une part accrue du contrôle continu, nécessitent une anticipation et une harmonisation des pratiques.

Focus – Des dispositifs au service de la « Stratégie 4e-3e »

Voir l'annexe d'exemples de dispositifs, en classe et hors la classe, sur lesquels les équipes peuvent s'appuyer, en fonction de leur analyse des besoins des élèves

Modalités individuelles	Modalités collectives				
 Pour un accompagnement et un soutien personnalisé <ul style="list-style-type: none">• Soutien renforcé• Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)• Tutorat• Mentorat	 En classe pour le soutien et un renforcement disciplinaire <ul style="list-style-type: none">• Heures supplémentaires dans la discipline• Groupes de besoins• Groupes à effectifs réduits• Co-enseignement• Ambition DNB• Projets interdisciplinaires	 Sur le temps périscolaire ou des vacances scolaires <ul style="list-style-type: none">• Devoirs faits• Vacances apprenantes (Stages de réussite, Colos apprenantes, École ouverte)• Clubs (théâtre, journal, SOS brevet, maths, jardinage...)	 Visant l'égalité des chances <ul style="list-style-type: none">• Découverte des métiers (forums, mini-entreprises, visites)• Cordées de la réussite• 3^e Prépa-métiers• Internat d'excellence	 Intégrant le développement des compétences psychosociales <ul style="list-style-type: none">• Pratiques intégrées et décrochées	 Incluant les familles <ul style="list-style-type: none">• Café des parents• Forums• ...

Focus – La coéducation : un levier essentiel de la réussite

La coéducation est un facteur déterminant pour le bien-être et la réussite des élèves. Elle constitue l'un des sept leviers du climat scolaire et repose sur une coopération renforcée entre l'école et les familles, en particulier avec celles qui se sentent éloignées de l'institution scolaire. Aussi convient-il de prévoir systématiquement la manière dont chaque action peut être communiquée aux familles et comment ces dernières peuvent agir de concert.

La coéducation prend des formes variées – rencontres collectives, échanges, implication dans des projets, participation à la vie de l'établissement – et poursuit plusieurs finalités :

- construire un cadre éducatif et pédagogique explicite et partagé, propice à la confiance ;
- reconnaître la place et la légitimité de chacun ;
- favoriser une compréhension partagée des attentes scolaires et des besoins des élèves.

Plusieurs outils ou pratiques soutiennent cette dynamique : café des parents, ateliers de soutien à la parentalité, séances d'information sur les attendus du collège ou les choix d'orientation, forums des métiers, Devoirs faits des parents, espaces-parents accessibles, clarification des canaux de communication, implication des assistants d'éducation comme figures-relais auprès des familles.

3. Élaborer un plan d'action cohérent et formalisé

Sur la base de cette analyse, l'établissement peut construire un plan d'actions clair, structuré et formalisé. Celui-ci doit préciser :

- les objectifs pédagogiques à atteindre ;
- les actions globales qui concernent tout l'établissement et celles plus spécifiques en faveur des élèves les plus en difficulté ;
- les indicateurs de suivi permettant de mesurer les progrès (résultats, engagement, orientation, climat...) ;
- les acteurs concernés (enseignants, CPE, AED, GPDS, pôle médico-social, partenaires) en précisant le rôle de chacun et en identifiant les coordonnateurs de certaines actions ;
- les modalités d'action : dans et hors la classe, à l'échelle de l'établissement, en lien avec les familles ;
- un calendrier fixant les points d'étapes et les moments clés.

Il s'agit d'un document de pilotage, inscrit dans la durée, qui rend lisible l'engagement de l'établissement et offre un cadre commun d'intervention. Il doit être présenté au conseil d'administration et faire l'objet d'un partage transparent au sein de la communauté éducative. Il peut être intégré au projet d'établissement.

4. Mettre en œuvre, suivre et ajuster la stratégie

La réussite de la stratégie repose sur une mise en œuvre concrète, pilotée dans la durée, à deux niveaux complémentaires : la vision d'ensemble portée par le chef d'établissement, et les ajustements pédagogiques opérés dans les classes.

À l'échelle de l'établissement, il s'agit de :

- définir collectivement des objectifs prioritaires précis en matière d'apprentissages et de compétences (ex. : maîtrise de la rédaction en 4^e, renforcement du lexique, mobilisation des outils de calcul en 3^e) ;
- s'accorder sur quelques indicateurs simples et lisibles (taux de progression entre évaluations, régularité des devoirs faits, participation orale, assiduité...) ;
- inscrire cette stratégie dans le projet d'établissement, pour ancrer les pratiques et lui donner une visibilité collective.

Pour rendre l'enseignement dans les classes le plus efficace possible, l'accompagnement du chef d'établissement est important. Il doit :

- créer les conditions pour que les équipes puissent observer ensemble les effets des pratiques (par exemple via des retours d'élèves, des comparaisons d'évaluations, des temps de co-analyse) ;
- favoriser les partages entre professeurs, sur ce qui fonctionne pour faire progresser les élèves, notamment les plus fragiles ;
- engager les formations nécessaires ;
- coordonner les ajustements nécessaires, en lien avec les IA-IPR, les IEN ou les référents d'établissement, pour renforcer certains leviers ou transformer ceux qui ne produisent pas les effets attendus.

Ce travail d'ajustement collectif, ancré dans le quotidien pédagogique, contribue à faire vivre une culture partagée du pilotage pédagogique au service des élèves, et au cœur des classes.

Focus - Enseigner au bon niveau

La réponse à l'intervention s'articule autour de principes fondamentaux :

- les interventions pédagogiques sont offertes aux élèves selon une logique d'intensité croissante prenant la forme de paliers d'intervention et dépendant de la réponse des élèves aux interventions ;
- les interventions pédagogiques s'appuient sur les pratiques probantes documentées par la pratique et la science ;
- les décisions concernant les différents types d'interventions sont fondées sur des évaluations objectives.

1^{er} palier : des pratiques pédagogiques efficaces permettent à +/- 80 % des élèves de maîtriser les connaissances et les compétences attendues.

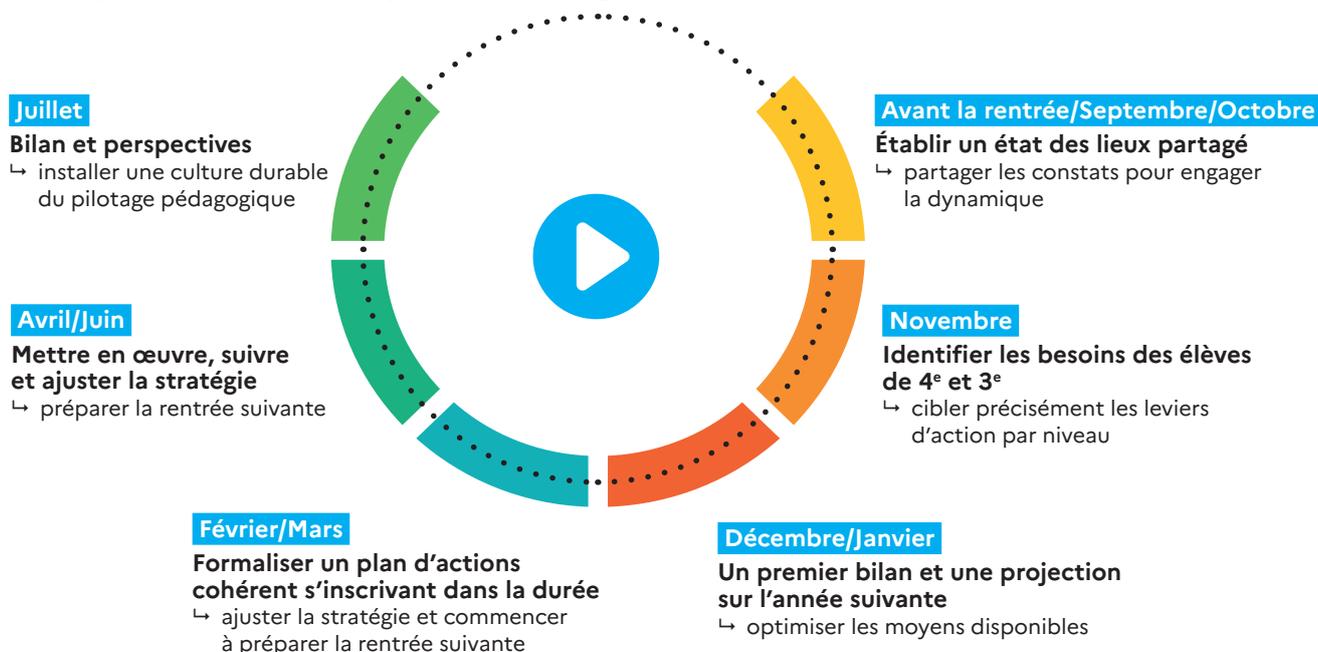
2^d palier : +/- 15 % des élèves ont souvent besoin d'interventions supplémentaires ciblées dans le cadre de petits groupes d'élèves.

3^e palier : +/- 5 % des élèves nécessitent des interventions intensives, individualisées en petit groupe et sur une plus longue durée.

Cette méthode repose donc sur l'identification en continu des difficultés des élèves et la mise en œuvre d'une action immédiate pour répondre aux difficultés de maîtrise des élèves. Si au palier 1, un enseignement ne permet pas à 70 % d'élèves d'être en réussite, il est nécessaire de réfléchir à l'efficacité de l'enseignement prodigué. Ce modèle peut être appliqué pour l'enseignement des contenus et des comportements.

L'efficacité très importante de cette démarche a été mesurée dès 2007 par les travaux de VanDerHeyden et ses collaborateurs.

Exemple de film annuel pour la stratégie 4^e et 3^e



Un exemple de film annuel détaillé est proposé en annexe III.

Annexes

Ces annexes présentent plusieurs objectifs :

- recenser les dispositifs pouvant accompagner la Stratégie de réussite 4^e-3^e ;
- mettre à disposition des outils pour faciliter le travail en équipe.

Annexe I – Dispositifs visant à accompagner la Stratégie de réussite 4^e-3^e

A. Des modalités collectives par le soutien et renforcement disciplinaire

a. Organiser des alignements d'emploi du temps afin de permettre la mise en place de groupes adaptés aux besoins⁷ de l'élève sur des périodes identifiées

Sur une partie de l'horaire, cette organisation permet de constituer des groupes flexibles pour lesquels les enseignements sont organisés en fonction des besoins spécifiques des élèves.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">• Adaptation pédagogique.• Travail en équipe : la mise en place des groupes de besoins nécessite une collaboration accrue de l'ensemble de l'équipe pédagogique, renforçant ainsi la cohésion et l'efficacité des enseignements.	<ul style="list-style-type: none">• Stigmatisation possible des élèves en difficulté.• Organisation et cohésion : la mise en place des groupes de besoins peut être complexe à organiser, notamment en raison des contraintes d'emploi du temps et de la nécessité de coordonner les équipes pédagogiques, de la compatibilité avec les autres enseignements optionnels, et prise en compte des locaux.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• Enseignants supplémentaires.	<ul style="list-style-type: none">• Progression des élèves dans chaque groupe.

Pages éducol :

- [Les groupes en français et en mathématiques en 6^e et 5^e](#)
- [Accompagner les élèves en mathématiques en 4^e, 3^e et 2^{de}](#)
- [La bibliothèque d'outils de positionnement – un ensemble de ressources au service des enseignants](#)

7. Les études empiriques montrent que l'organisation flexible de groupes homogènes constitués en fonction du niveau de maîtrise des compétences produit des effets positifs, particulièrement sur les élèves les moins avancés (Dupriez et alii, 2003 ; IDÉE, 2023). Voir également la conférence « [Différenciation pédagogique](#) » du CNESCO.

b. Augmentation du volume horaire enseignant afin de permettre des effectifs réduits

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">L'effectif réduit permet un accompagnement davantage personnalisé, propice à la remédiation, à des modalités pédagogiques adaptées particulièrement à la manipulation et le recours à outils spécifiques.	<ul style="list-style-type: none">Déterminer les objectifs bien spécifiques qui nécessitent cet investissement.L'adaptation des pratiques à l'effectif pour exploiter pleinement le dispositif.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">Il varie selon les organisations pédagogiques qui peuvent être proposées mensuellement pour réduire le coût.	<ul style="list-style-type: none">Performance des élèves sur les objectifs qui ont été ciblés.

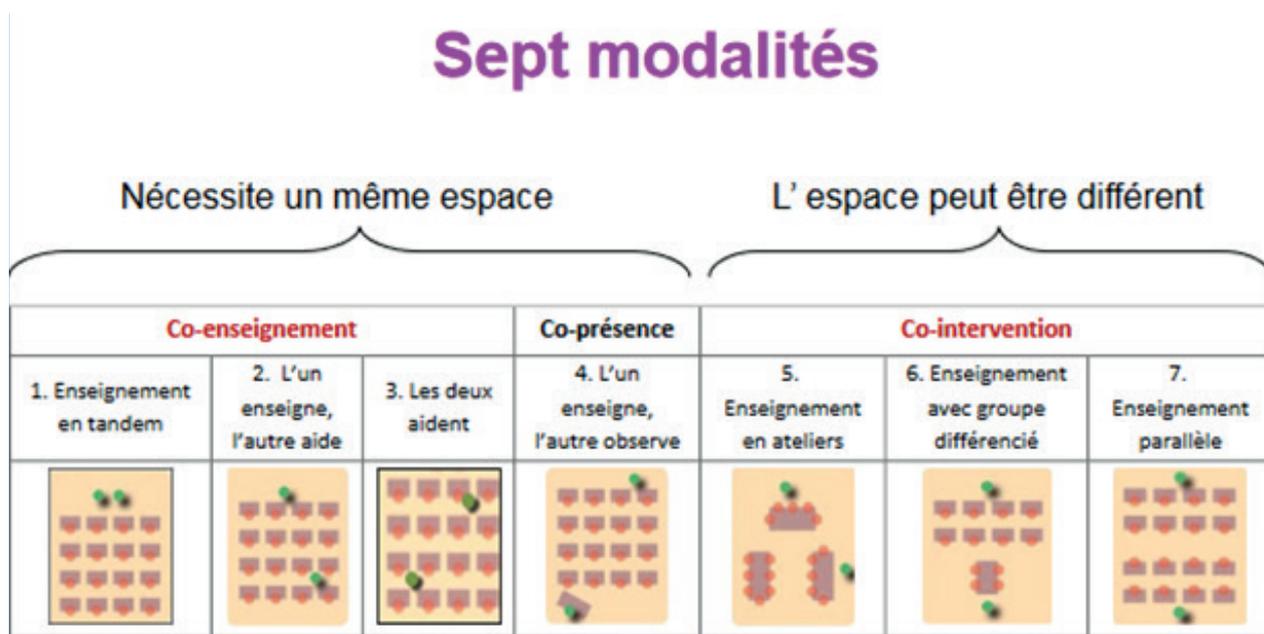
c. Augmentation du volume horaire enseignant afin de permettre le co-enseignement

« Co-enseigner consiste à partager, à deux enseignants au moins, un même espace-temps. Les enseignants sont conjointement responsables des objectifs d'apprentissage à atteindre. Ils co-observent, co-produisent et co-analysent leurs pratiques respectives. Le co-enseignement n'a pas besoin d'être appliqué tout le temps et peut être pensé au sein d'un même cycle.

Dans la même classe, deux enseignants font leur cours en même temps, ou un enseignant fait cours pendant que l'autre apporte une aide ponctuelle, ou les deux enseignants aident les élèves qui en font la demande ; les élèves profitent des deux façons différentes de présenter les contenus. »

Source : la conférence « [Différenciation pédagogique](#) » du CNETCO.

Plusieurs modalités peuvent être identifiées :



Traduction et adaptation initiée par Claire Boniface, complétée par R Goigoux & M Toullec-Théry, à partir d'
Interactions : Collaboration Skills for School Professionals, des sites suivants
<http://www.ctserc.org/initiatives/teachandlearn/coteach.shtml>,
<http://capone.mtsu.edu/tsbrown/coteachingdetailsofModels.pdf>

Marie Toullec-Théry MCF, CREN, Université de Nantes et ESPE

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des enseignants Travail en équipe Partage des tâches en situation de travail 	<ul style="list-style-type: none"> « Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le dispositif n'est pas synonyme d'un allègement de charge pour les enseignants. Il suppose de nouvelles tâches, de nouvelles règles de travail à établir, une ouverture de la classe quand beaucoup d'enseignants en parlent encore en utilisant le possessif – " ma classe ". S'il n'y a pas de remise en jeu des pratiques, la mesure peut s'avérer coûteuse et peu utile » (Lantheaume, citée par Le Monde,15/01/2013).
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Ils varient selon les organisations pédagogiques, qui peuvent être proposées mensuellement pour réduire le coût. 	<ul style="list-style-type: none"> Performance des élèves sur les objectifs qui ont été ciblés.

B. Des modalités individuelles pour un accompagnement et soutien personnalisé

a. Des heures de soutien

Les heures de soutien permettent de proposer une action ciblée aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages fondamentaux. Organisées en petits groupes, dans la limite de deux heures hebdomadaires, elles offrent un temps d'appui sans attendre que les difficultés s'installent durablement. Elles visent à consolider des notions précises, à prévenir le décrochage, et à maintenir les élèves dans une dynamique de progression.

Une attention est portée tout particulièrement à la progression de l'élève lorsque les heures de soutien vise à prévenir le redoublement ou lorsqu'elles sont une action d'accompagnement qui résulte d'un redoublement.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">• Renforcement de la motivation et de la relation pédagogique.• Suivi très personnalisé.• Possibilité de faire appel aux professeurs des écoles.	<ul style="list-style-type: none">• Engagement des enseignants qui nécessite une expertise sur la prise en charge de la difficulté (motivation, obstacles cognitifs...) et une coordination avec l'équipe pédagogique des élèves.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• 2 h hebdomadaires à proposer en fonction des besoins identifiés des élèves.	<ul style="list-style-type: none">• Acquisition des notions ciblées.• Évolution des résultats scolaires et du bien-être des élèves.

b. Le tutorat

Le tutorat au collège est une pratique pédagogique visant à soutenir les élèves dans leurs apprentissages. Il consiste en un accompagnement de l'élève en difficulté par un adulte ou un élève plus avancé pour favoriser sa progression. À l'échelle de l'établissement, le tutorat renforce le collectif des professeurs et favorise leur développement professionnel. Pour les élèves, il renforce leur sentiment de compétence et leur confiance en soi.

L'efficacité du tutorat de l'élève par un adulte référent est reconnue⁸. Elle vise plusieurs objectifs⁹ :

- permettre à l'élève de parler de lui-même, de ses difficultés scolaires ou de tout autre problème qu'il rencontre ;
- permettre à l'élève de reprendre confiance en lui et de mieux s'intégrer à la classe.
- restaurer l'estime de soi chez des élèves qui traversent un moment difficile ;
- trouver des solutions adaptées à chaque élève pour remédier à ses difficultés scolaires ;
- prévenir les problèmes de comportement dans le collège, de démotivation et d'absentéisme ;
- le tutorat est également mis en place en cas de sanctions disciplinaires à l'encontre d'un élève ;

8. « Le tutorat: des résultats probants », Éducation: comment mieux orienter la dépense publique, Julien Grenet et Camille Landais, CAE n° 84, mai 2025.

9. B.O hors-série n°23, supplément du 10 juin 1999.

Parmi les modalités, on note que :

- le tutorat doit être un dispositif souple répondant aux besoins d'un élève sur un temps donné ;
- le tuteur peut être un enseignant, ou tout autre adulte de l'établissement. Il est proposé à l'élève par le chef d'établissement en liaison avec le CPE ;
- le tuteur peut prendre appui sur l'équipe pluri-professionnelle mise en place dans l'établissement ;
- il définit avec l'élève et sa famille les méthodes de suivi.

Le tutorat entre pairs¹⁰ peut être mis en œuvre selon différentes modalités. Les élèves travaillent à deux ou en petits groupes pour s'entraider, par exemple :

- le tutorat à rôle fixe où un élève, souvent plus âgé, assume le rôle de tuteur auprès d'un ou plusieurs tutorés, généralement plus jeunes que lui ;
- le tutorat à rôle réciproque, où les élèves alternent entre le rôle de tuteur et celui de tutoré. Ces différentes modalités ont en commun le fait que les élèves assument la responsabilité de certains aspects de l'apprentissage et de l'évaluation de leur réussite.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la motivation, de la relation pédagogique et du lien social. • Autonomie des élèves : le tutorat encourage les élèves à identifier et verbaliser leurs besoins, les plaçant dans une démarche active d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des tuteurs, suivi régulier. • Formation des tuteurs : il est important que les élèves tuteurs soient bien formés et encadrés pour assurer un accompagnement pertinent. • Suivi et évaluation : mettre en place des critères d'évaluation clairs pour mesurer les progrès des élèves tutorés. • Gestion de l'hétérogénéité : adapter les pratiques de tutorat pour répondre aux besoins variés des élèves et éviter les inégalités.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Minimales si basés sur du volontariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution des résultats scolaires et du bien-être des élèves.

[Vidéo de Joëlle Proust – Mettre un tutorat efficace entre pairs](#)

c. Le mentorat

Le mentorat vise à accompagner un élève dans la construction de sa confiance, de son engagement scolaire et de sa projection dans l'avenir. Il repose sur une relation régulière et bienveillante avec un adulte – souvent un étudiant ou un professionnel – intervenant dans un cadre associatif ou partenarial.

L'objectif n'est pas de refaire les cours, mais de soutenir l'élève dans son rapport à l'école, l'aider à donner du sens à sa scolarité et à se fixer des objectifs.

10. [CSEN_Toolkit_EEF_tutorat_FR.pdf](#)

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> • Relation interpersonnelle : le mentorat repose sur une relation de soutien et d'échanges entre le mentor et le mentoré, favorisant l'apprentissage mutuel. • Expertise et expérience : le mentor apporte sa sagesse et son expertise pour guider le mentoré dans l'acquisition de compétences et la réalisation de ses objectifs. • Dispositifs nationaux : le mentorat peut s'appuyer sur des dispositifs nationaux éprouvés comme les Cordées de la réussite, « 1 jeune, 1 mentor ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des mentors : il est crucial que les mentors soient bien formés et encadrés pour assurer un accompagnement pertinent. • Suivi et évaluation : mettre en place des critères d'évaluation clairs pour mesurer les progrès des mentorés et ajuster le dispositif si nécessaire. • Sélection des mentorés : identifier les élèves qui bénéficieront le plus du mentorat et s'assurer de leur engagement dans le processus.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Bénévolat des mentors encadrés par des partenaires associatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution des résultats scolaires et du bien-être des élèves (implication, engagement, niveau de satisfaction des participants...).

Page éducol [Le mentorat en lycée professionnel](#)

Page Jeune.gouv.fr [Le mentorat](#)

d. Le PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est une modalité de prise en charge de la difficulté scolaire. Il vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves par la [prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers](#).

Le PPRE est un plan d'action individualisé de courte durée qui formalise les objectifs, les modalités d'adaptation pédagogique et l'évaluation de leur efficacité.

Modalités de mise en œuvre :

- repérage coordonné par les équipes pédagogiques, sur la base des évaluations, observations et réunions de conseil ;
- élaboration d'un plan individualisé précisant les objectifs visés, les accompagnements prévus (différenciation, tutorat, remédiation...), les intervenants responsables et les modalités d'évaluation ;
- partage avec la famille et l'élève, qui en deviennent pleinement parties prenantes ;
- mise en œuvre et suivi régulier, pilotés par le professeur principal avec l'appui du chef d'établissement et/ou de la vie scolaire ;
- bilan final, avec possibilité d'adaptation ou d'orientation vers d'autres dispositifs (ex. : PAP si troubles spécifiques des apprentissages).

Le PPRE fait donc appel à différents dispositifs mis en place dans l'établissement. Il implique tant l'équipe pédagogique et éducative que l'élève et sa famille. La formalisation du PPRE, du diagnostic à l'évaluation, est un outil précieux pour le suivi et l'accompagnement de l'élève en difficulté, qui n'est pas reconnu en situation de handicap, à l'interne et les cas échéant lors d'un changement d'établissement.

Le chef d'établissement veille à :

- Donner un cadre lisible et partagé de mise en œuvre du PPRE dans l'établissement (calendrier de bilans, temps de concertation) ;
- Soutenir les équipes dans le repérage et la priorisation des élèves concernés, en lien avec les évaluations nationales et les constats internes ;
- Assurer le suivi organisationnel en lien avec le professeur principal ;
- Mobiliser les ressources humaines disponibles (enseignants, AED, CPE, PsyEN...), et garantir le lien avec la famille.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> • Approche ciblée. • Coordination avec les enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Charge administrative pour les équipes. • Veiller à impliquer les familles.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Formation et suivi des enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des performances des élèves concernés. • Réduction de l'absentéisme.

Site de l'IH2EF [Programme personnalisé de réussite éducative \(PPRE\)](#)

Page éducol [Les programmes personnalisés de réussite éducative](#)

C. Des modalités collectives visant l'égalité des chances et l'ouverture éducative

a. Devoirs faits

Devoirs Faits est un temps dédié, en dehors des heures de classe, pendant lequel le collégien peut trouver gratuitement l'aide nécessaire pour effectuer tout ou partie de ses devoirs et ainsi mieux appréhender le sens de son travail personnel, développer son autonomie et consolider ses acquis.

Depuis sa mise en œuvre en 2017, Devoirs faits a diversifié son offre et a adapté ses modalités pour mieux accompagner les élèves : prise en charge des élèves dans des groupes réduits, assouplissement des inscriptions, adaptation de l'organisation pédagogique du dispositif aux besoins identifiés des élèves ou développement d'initiatives visant à mobiliser les élèves de 3^e, notamment dans le cadre de la préparation au DNB (par exemple des ateliers de révision et d'entraînement, un accompagnement dans la planification des révisions ou encore des séances de préparation aux épreuves écrites et à l'oral). L'usage accru des outils numériques peut en outre permettre de s'adapter aux contraintes rencontrées dans certains cas (manque de salles, horaires des transports pour les collégiens ruraux...).

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> • Faire bénéficier les collégiens d'une aide appropriée au sein du collège avant leur retour chez eux. • Contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter aux enfants. • Favoriser l'autonomie des élèves. • Recourir à e-Devoirs faits permet notamment aux collégiens des milieux ruraux rencontrant des difficultés de transport de bénéficier d'une aide aux devoirs à distance, organisée par leur collège. 	<ul style="list-style-type: none"> • Obligatoire pour tous les élèves de 6^e. • Chaque collège fixe les modalités de mise en œuvre de Devoirs faits, en cohérence avec son projet d'établissement. • Les heures proposées dans le cadre de ce dispositif ne permettent pas aux élèves de réaliser l'ensemble du travail personnel attendu. • Nécessité d'avoir suffisamment de professeurs volontaires.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> • Rémunération des professeurs et des autres encadrants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de collégiens bénéficiaires (hors 6^e où le dispositif est obligatoire).

Page éducol [Devoirs faits un temps dédié pour accompagner les collégiens dans la réalisation de leurs devoirs](#)

b. 3^e prépa-métiers

La 3^e « prépa-métiers » s'adresse à des élèves volontaires à l'issue de la 4^e, qui souhaitent découvrir différents environnements professionnels et affiner leur projet d'orientation, notamment vers la voie professionnelle ou l'apprentissage.

Cette classe offre un cadre structurant, combinant enseignements généraux et temps de découverte des métiers, pour aider les élèves à construire un parcours de formation cohérent et motivant.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">• Personnalisation des parcours.• Accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation.• En français, en mathématiques, les élèves bénéficient d'une heure supplémentaire leur permettant de consolider leurs acquis au cycle 4.• Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.• 1 à 4 semaines de stages en plus de la séquence d'observation obligatoire.	<ul style="list-style-type: none">• Procédure d'admission : demande effectuée par l'élève et ses représentants légaux suite à un entretien personnalisé avec le professeur principal lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre de la classe de quatrième. Elle est ensuite examinée par des commissions académique ou départementale qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.• Mise en place de partenariats avec le monde économique et professionnel : entreprises, associations, collectivités, CFA, lycées, etc.• Associer les parents à la construction du projet de l'élève et veiller à encourager leur rôle de suivi et d'accompagnement.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• Visites d'information effectuées dans le cadre de l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles : établissements d'enseignement professionnel (lycées professionnels ou agricoles, CFA...), entreprises etc.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'élèves inscrits en 3^e prépa métiers.• Nombre de partenariats mis en place.

Page éducol [La classe de troisième dite prépa-métiers](#)

c. Cordées de la réussite

Ce programme d'égalité des chances vise à favoriser l'ambition scolaire et à faire de l'accompagnement à l'orientation un levier d'égalité des chances. Les cordées de la réussite proposent un accompagnement personnalisé en articulant des activités collectives d'ouverture culturelle et de découverte des métiers avec un accompagnement individuel.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">• Travail en réseau : mise en réseau de collèges, de lycées et d'établissements d'enseignement supérieur sur un projet commun.• Programme d'accompagnement global : accompagner les projets d'orientation des élèves et susciter l'ambition scolaire des élèves de la classe de 4e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.	<ul style="list-style-type: none">• Continuité de suivi du collège au lycée.• Dispositif piloté à l'échelle interministérielle.• Recrutement et mobilisation des étudiantes et étudiants des établissements d'enseignement supérieur pour être tutrice et tuteur.• Programme qui repose sur le partenariat entre une « tête de cordée » et des établissements « encordés ».• Associer les familles.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• Budget financé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et affecté par les académies aux cordées qui relèvent de leur territoire.• Indemnisation des tutrices et tuteurs à hauteur des dépenses qu'ils engagent pour se rendre dans les collèges et les lycées dans lesquels ils interviennent.• Financement des activités collectives d'ouverture culturelle.	<ul style="list-style-type: none">• Réussite dans l'enseignement supérieur des élèves bénéficiaires.• Nombres d'établissements « têtes de cordée » et « encordés ».• Nombre d'actions collectives et individuelles menées.

Page éducol [Les cordées de la réussite](#)

d. La liaison collège-lycée

La transition entre le collège et le lycée constitue une étape clé du parcours des élèves. Il est utile d'anticiper cette continuité dès la 4^e, en préparant les élèves aux attendus du lycée et en favorisant des coopérations ponctuelles et ciblées entre les équipes pédagogiques des deux niveaux.

Cette continuité repose sur une double logique : accompagner les élèves dans les changements d'exigences et de cadre, et créer des passerelles pédagogiques ou d'orientation lorsque cela est pertinent localement.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">• Réduction de l'anxiété liée au changement d'établissement.• Renforcer le déploiement de la découverte des métiers et des formations.	<ul style="list-style-type: none">• Coordination entre les établissements.• Concertation pour assurer la continuité et éviter les découragements.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• Déplacement et encadrement des élèves.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'élèves participant aux visites et immersions (lycées de secteurs, lycées professionnels...).

e. Internats d'excellence

Lorsqu'un internat d'excellence est accessible sur le territoire, il peut constituer un levier de réussite pour certains élèves, notamment ceux issus de quartiers prioritaires ou de territoires ruraux.

Il ne s'agit pas de créer de nouveaux internats dans les collèges, mais d'avoir une vigilance particulière à repérer les élèves qui pourraient bénéficier d'un tel cadre structurant : stabilité éducative, environnement de travail favorable, accompagnement renforcé, ouverture culturelle.

Le rôle de l'établissement est alors d'informer les familles, d'accompagner la candidature et de soutenir la transition dans le cadre d'un dialogue de confiance.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">• Dispositif d'accompagnement offrant à de nombreux élèves la possibilité de poursuivre la formation de leur choix sans contrainte géographique. L'internat peut représenter un atout déterminant pour la réussite scolaire et l'intégration sociale de nombreux enfants et adolescents.• Cadre propice au travail et accompagnement au plus près des besoins des élèves.• Accompagnement pédagogique personnalisé.• Levier de justice sociale.	<ul style="list-style-type: none">• Démarche d'élaboration collective qui associe l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.• Ancrage local (collectivités territoriales) et mobilisation de partenariats peut apporter à chaque internat une coloration qui lui est propre.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• Aides financières apportées aux familles pour payer les frais d'internat.	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'élèves et réussite des élèves internes.

Page éducol [L'internat d'excellence](#)

Focus : les compétences psychosociales : un levier pour la réussite et le bien-être

Tous ces dispositifs d'accompagnement éducatif jouent un rôle fondamental dans le développement des compétences psychosociales qui peuvent être de nature cognitive, émotionnelle ou sociale, dans la mesure où ils :

- permettent aux élèves de renforcer leur conscience et leur maîtrise de soi,
- créent un cadre sécurisant permettant aux élèves de s'exprimer, d'être écoutés et valorisés.
- favorisent la confiance en soi et l'estime de soi grâce au soutien de pairs ou de référents bienveillants.
- conduisent à la conscientisation de leurs émotions et la régulation de leur stress,
- encouragent l'autonomie et la responsabilisation par la participation active à des projets ou des échanges.
- stimulent les interactions sociales, facilitant la coopération, l'empathie et la gestion de conflits...

Plusieurs recherches¹¹ ont démontré les importants bénéfices sur la santé, le bien-être et sur la réussite éducative et sociale des élèves, et on sait combien un élève épanoui et serein apprend plus efficacement à l'École. Parmi les effets, on note :

- un impact positif sur les résultats scolaires
- une baisse des comportements à risque,
- une meilleure confiance envers l'École et le travail scolaire (autoévaluation, prise de distance, persévérance).
- de meilleures relations avec les pairs et les enseignants,
- une diminution des faits de violence et un meilleur climat scolaire,
- une meilleure insertion professionnelle...

[Instruction interministérielle N°DGS / SP4 / DGCS / DGESCO / DJEPVA/DS / DGEFP / DPJJ / DGESIP / DGER / 2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037.](#)

[Circulaire de rentrée 2024.](#)

Ressource éducol [Les CPS, pourquoi et comment les développer ? les principaux effets et déterminants.](#)

D. Les actions et les dispositifs en lien avec le parcours Avenir et la découverte des métiers

Développer l'ambition de tous les élèves en leur permettant d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour une insertion réussie et un plein épanouissement personnel dans la société dans laquelle ils vivent, tel est l'objectif de l'École de la République. Le parcours Avenir et sa plateforme contribuent à répondre à cet enjeu majeur.

L'accompagnement au choix d'orientation poursuit trois objectifs :

- faire connaître la diversité des formations et du monde économique et professionnel (forums des métiers, visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels...);
- valoriser l'ensemble des voies de formation, y compris l'apprentissage et l'enseignement agricole (visite des lycées professionnels, CFA...);
- dépasser les représentations et stéréotypes sur les métiers et les formations (séquences pédagogiques intégrées, projets interdisciplinaires...).

Il prend appui sur la découverte des métiers dès la classe de 5^e au collège et dispose d'un horaire dédié à l'orientation au collège et au lycée pour tous les niveaux de formation ; les régions participent à l'information sur les métiers et les formations afin d'éclairer les choix des élèves et de leur famille.

Pages éducol :

- [La découverte des métiers au collège](#)
- [Les ressources pour accompagner l'orientation](#)
- [Les enjeux de l'orientation](#)

11. Durlak et al. « [The impact of enhancing students' social and emotional learning: a meta-analysis of school-based universal interventions](#) » Child Dev. 2011 Jan-Feb, 82(1), pp. 405-432.

E. Des modalités collectives sur les temps périscolaires et les vacances

Les dispositifs présentés ci-après offrent des expériences collectives qui favorisent la socialisation, la remobilisation des savoirs et le développement des compétences psychosociales.

L'accueil des élèves pendant les vacances comme les dispositifs de l'École ouverte ou des « colos apprenantes » qui intègrent des activités culturelles, sportives et de loisirs... aide à lutter contre le décrochage scolaire et permet aux élèves de rester engagés dans leur parcours éducatif, de prévenir les incivilités et l'absentéisme.

a. Les clubs

Ils proposent des activités pédagogiques périscolaires sur différentes thématiques : club théâtre, club journal, club photos, cinéclub, club de mathématiques, jardinage...

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">• Proposer aux élèves du collège des activités permettant de travailler des compétences disciplinaires ou pluridisciplinaires.• Possibilité de faire rentrer cette activité dans les parcours et de bénéficier de l'offre de l'application ADAGE.• Développement des comportements prosociaux et meilleur climat scolaire.	<ul style="list-style-type: none">• S'effectue sur la base du volontariat des élèves sur des temps périscolaires.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">• Rémunération des intervenants (fonctionnaire et/ou non fonctionnaire) et dépenses de fonctionnement (matériel, frais de transport, rémunération d'intervenants extérieurs).	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'élèves bénéficiaires.• Nombre de clubs proposés (offre).

Pages éducol :

- [À vous de jouer les troupes de théâtre au collège et au lycée](#)
- [Éducation aux médias et à l'information](#)
- [Clubs de mathématiques](#)

Académie de Paris [Un club journal au collège, comment l'introduire ?](#)

b. Les vacances apprenantes

L'opération Vacances apprenantes repose sur **plusieurs dispositifs** : l'École ouverte, les stages de réussite et les « colos apprenantes ».

Page éducol [Vacances apprenantes, école ouverte](#)

c. L'École ouverte

Accueil des élèves pendant les vacances pour activités éducatives et culturelles.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> Proposer aux élèves du CP à la terminale un programme équilibré associant renforcement scolaire et activités sportives et culturelles, pendant les vacances scolaires, dans leur école ou leur établissement de scolarisation habituel ou dans un établissement proche. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base du volontariat : des discussions avec les familles peuvent être utiles pour les inciter à inscrire leurs enfants. Il revient aux membres de la communauté éducative d'identifier les élèves qui pourraient tirer bénéfice du dispositif et de les encourager à s'inscrire. L'opération n'est pas proposée dans tous les collèges. Elle repose sur le volontariat du chef d'établissement, des membres de l'équipe éducative et de l'ensemble des intervenants impliqués dans l'opération.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Rémunération des intervenants (fonctionnaire et/ou non fonctionnaire) et dépenses de fonctionnement (matériel, frais de transport, rémunération d'intervenants extérieurs). 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'élèves bénéficiaires. Nombre d'établissements proposant l'opération.

Page éducol [Vacances apprenantes, école ouverte](#)

d. Les stages de réussite

Visent la remédiation scolaire pendant les vacances pour consolider les acquis.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none"> Stage de remise à niveau : consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petit effectif. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base du volontariat : des discussions avec les familles peuvent être utiles pour les inciter à inscrire leurs enfants.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none"> Indemnisations des enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de stages proposés. Nombre de professeurs mobilisés. Nombre d'élèves bénéficiaires.

Page éducol [Les stages de réussite](#)

e. Les « colos » apprenantes

Le dispositif Colos apprenantes (séjours éducatifs mêlant révisions et activités ludiques) s'inscrit dans le programme Vacances apprenantes. Il est piloté par la Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) et par les services déconcentrés, Services Départementaux à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et Délégations Régionales à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES), et en partenariat avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), les collectivités locales, les associations d'éducation populaire et les organisateurs de séjours apprenants.

Les points d'appui	Les points d'attention
<ul style="list-style-type: none">Assurer la consolidation des apprentissages et contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs.Renforcer les apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable.Lutter contre le décrochage scolaire pendant les vacances en gardant un lien avec la pédagogie.Proposer à des enfants privés de vacances des activités de loisirs et les sensibiliser aux enjeux environnementaux à travers la découverte.	<ul style="list-style-type: none">Labellisation des séjours.Les axes pédagogiques doivent obligatoirement figurer dans le projet pédagogique.
Les coûts	Les indicateurs
<ul style="list-style-type: none">Le financement des Colos apprenantes est fondé sur le régime de la subvention. Celle-ci est versée aux porteurs (prescripteurs et organisateurs) impliqués dans l'accompagnement des mineurs dans la démarche de sélection et d'inscriptions aux séjours. Indépendamment de l'organisation retenue, le montant de la subvention est déterminé avant le séjour sur la base d'estimations du nombre de mineurs éligibles à l'aide de l'État et des coûts prévisionnels, dans la limite de 100 € la nuitée pour un séjour comprenant de quatre (400 €) à huit nuitées (800 €).	<ul style="list-style-type: none">Nombres d'élèves bénéficiaires.

Bulletin officiel [n° 12 du 20 mars 2025](#)

[La direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative](#)

Page éducation.giouv.fr [Colos apprenantes](#)

Annexe II – Outils pour faciliter le travail en équipe

Un exemple d'un FFOM d'un établissement fictif (dont l'acronyme signifie : Forces Faiblesses Opportunités Menaces)

Le FFOM est un outil pratique lors de la conception d'une phase de diagnostic en vue de la mise en œuvre d'une stratégie. L'analyse FFOM présente l'avantage de synthétiser les forces et faiblesses d'un établissement au regard des opportunités et menaces générées par son environnement.

	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> • La taille moyenne de l'établissement. • Des progressions communes, évaluations communes, déjà existantes. • Des dynamiques et des équipes engagées. • Une exploitation des évaluations nationales qui mobilise toutes les disciplines. • Certains dispositifs éducatifs et pédagogiques existants qui apportent satisfaction. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des professeurs partagés sur plusieurs établissements. • Des moyens alloués limités. • Des professeurs qui ont besoin d'être formés sur la difficulté scolaire. • Des dispositifs éducatifs et pédagogiques encore non exploités.
Externe	Opportunités	Menaces/défi
	<ul style="list-style-type: none"> • L'année de 3^e : année d'examen et d'orientation qui implique un investissement sur un objectif commun de réussite et de suivi des élèves. • La conscience collective que tous les élèves peuvent réussir (principe d'éducabilité) • Des partenariats actifs (lycées du secteur, le CIO,...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une concurrence public/privé qui engendre moins de mixité sociale et moins d'hétérogénéité entre les élèves. • Une augmentation des publics d'élèves vulnérables. • Des professeurs réticents à de nouvelles réformes.

Focus – Les élèves vulnérables selon Christophe MARSOLLIER

« Les EBEP représentent environ 30 % à 100 % des élèves, selon le contexte social :

- les élèves présentant des troubles neurodéveloppementaux : troubles spécifiques d'apprentissage : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie, troubles moteurs, troubles de la communication, déficience cognitive, troubles de l'attention, troubles du spectre autistique, etc. ;
- les élèves affectés par des troubles organiques : déficience sensorielle, motrice ou organique ;
- les élèves qui vivent des troubles psychologiques : dépression, bipolarité, anxiété, trouble obsessionnel compulsif, trouble oppositionnel avec provocation ;
- les élèves à haut potentiel ;
- les élèves allophones et ceux issus de familles du voyage, itinérantes ou sédentarisées ;

- les élèves dont les familles subissent des contextes avec des difficultés socio-économiques ou culturelles (immigration, statut de réfugié politique) et celles qui se trouvent confrontées à d'importantes difficultés professionnelles, familiales, sociales (immigration, incarcération d'un parent, maladie, violence intra-familiale, séparation, perte d'emploi, etc.) limitant significativement un suivi bienveillant des apprentissages de leur enfant. »

Comment favoriser l'attention aux vulnérabilités et soutenir les élèves ?

1. Mieux repérer individuellement et collectivement les situations de vulnérabilité
2. Faire des bilans et un suivi collectif réguliers
3. Développer l'attention à ne pas blesser autrui (qualité de la relation éducative)
4. S'intéresser aux élèves, développer leurs CPS et les espaces de parole »

[L'attention aux vulnérabilités des élèves, un geste éthique quotidien : quels enjeux, quelles pratiques ?](#)

Réseau Canopé [La prévention des risques, comprendre et éduquer](#)

Annexe III – Exemple de film annuel détaillé

Avant septembre – octobre : établir un état des lieux partagé

Objectif : partager les constats pour engager la dynamique.

Collecte et analyse des données :

- Résultats des évaluations nationales (6^e, 4^e), DNB
- Données d'orientation post-3^{ème}
- Constats du conseil école-collège, climat scolaire, évaluations internes
- Lecture du projet d'établissement et dispositifs existants

État des lieux des ressources internes :

- Ressources humaines : qui peut être mobilisé ?
- Moyens (DHG, Pacte, dispositifs spécifiques)

Analyse de l'existant :

- Dispositifs déjà en place : efficacité ? pertinence ?
- Partages de pratiques réussies (co-intervention, tutorat, projets...)
- Implication de chaque discipline dans la stratégie commune

Animation d'une réflexion collective :

- Réunion de rentrée avec les équipes : diagnostic initial
- Conseil pédagogique : analyse SWOT
- Conseil de la vie collégienne et vie scolaire : croisement des regards
- Sollicitation des parents d'élèves lors des réunions de rentrée. Valorisation des représentants des parents aux instances.

Novembre : identifier les besoins des élèves de 4^e et 3^e

Objectif : cibler précisément les leviers d'action par niveau.

Approfondissement du diagnostic :

- Analyse des besoins pédagogiques et éducatifs
- Entretien avec les équipes disciplinaires sur les profils d'élèves
- Recueil d'observations enseignants + entretiens avec élèves ciblés

Identification des spécificités par niveau :

- 4^e : consolidation + projection
- 3^e : DNB + orientation

Co-construction avec les équipes :

- Définition des objectifs pédagogiques
- Actions pour les élèves en difficulté
- Indicateurs de suivi (progression, engagement, orientation...)
- Définition des rôles (CPE, enseignants, partenaires, familles...)

Formalisation du plan :

- Document partagé avec les équipes
- Présentation au conseil d'administration
- Intégration possible dans le projet d'établissement

Décembre – janvier : un premier bilan et une projection sur l'année suivante

Objectif : optimiser les moyens disponibles.

Évaluation intermédiaire :

- Mesure des premiers effets
- Ajustement si nécessaire (renforcement, abandon ou révision)

Suivi régulier :

- Points d'étape avec les équipes disciplinaires
- Réunions de coordination (pilotage + équipes)

Février – Mars : formaliser un plan d'actions cohérent s'inscrivant dans la durée

Préparation de la rentrée suivante :

- Conseils d'enseignement
- Conseil pédagogique DGH
- CA, DGH

Évaluation intermédiaire :

- Ajustement en vue des orientations des élèves

Avril – Juin : mettre en œuvre, suivre et ajuster la stratégie

Préparation de la rentrée suivante :

- Anticipation de la continuité entre 4^e et 3^e
- Harmonisation des pratiques d'évaluation en lien avec le DNB

Juillet : bilan et perspectives

Objectif : installer une culture durable du pilotage pédagogique.

Évaluation finale :

- Résultats du DNB et de l'orientation
- Retours d'équipes et de partenaires
- Climat scolaire, engagement des élèves

Capitalisation-Valorisation:

- Identification des réussites et des freins

Préparation du réajustement pour l'année suivante